

Translations:Chauffe eau solaire/139/fr

- des hydrofluorocarbures (HFC - R134a) dont le potentiel de réchauffement est 1 500 fois celui du CO₂. Ces fluides seront interdits dans les équipements neufs à partir du 1er Janvier 2022.
- des hydrocarbures comme l'isobutane (R600) et le propane (R290). Leur contribution aux gaz à effet de serre correspond à 3 fois celle du CO₂. Il n'existe pas de restriction légale quant à leur rejet ponctuel dans l'atmosphère.
- d'autres fluides sont en cours de test, comme le CO₂ ou l'ammoniac (NH₃).